



La retraite à 64 ans, c'est **NON !**

Le 28 mars, tous ensemble jusqu'au retrait !

À qui va profiter la réforme du gouvernement ?

La colère ne faiblit pas ! L'attitude, les propos hors sol du Méprisant de la République l'ont renforcée.

Cette colère, ces inquiétudes pour l'avenir concernant les retraites, les salaires, l'inflation, notre aspiration à un monde plus juste plus solidaire se sont traduites par une déferlante lors des manifestations organisées partout dans le pays.

Plus de 3,5 millions en France dont 20 000 à Nancy démontrent le rejet de la réforme et l'écoeurement face à un exécutif qui reste sourd !

Le niveau de mobilisation le 23 mars a été la meilleure réponse aux propos méprisants, insultants à l'égard des millions de manifestants et totalement hors des réalités du Président de la République.

Face à cette situation, l'arme des travailleurs c'est la grève et sa reconduction d'un jour sur l'autre.

Rien n'entamera la détermination des Travailleurs et des grévistes. Les drapeaux rouges ont teinté nos rues, du rouge de colère et de l'espoir qu'ensemble, par la force de notre mobilisation, nous fassions abroger cette loi cynique et rétrograde sur le report de l'âge légal de la retraite.

Malgré le ton dramatique utilisé par la Première Ministre, le Ministre des Comptes Publics Gabriel Attal ou encore l'inaudible Olivier Dussopt, ce n'est pas la solidité financière du système qui est en péril.

12 milliards de déficit à horizon 2027, avec des réserves à hauteur de 200 milliards, il n'y a pas péril en la demeure !

Il s'agit en réalité d'utiliser les fonds dédiés à la retraite pour de nouvelles baisses d'impôts pour les entreprises !

Selon les estimations de 2021, le montant des aides publiques à destination des entreprises s'élève à plus de 150 milliards d'euros, ce qui en fait le premier poste du budget de l'État. Et cette politique va se poursuivre. Le gouvernement prévoit cette année, la suppression, au profit des grands groupes principalement, de la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), pour un coût de 9 milliards d'euros.

Vous trouvez ça normal vous ?

80 milliards d'euros

de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 en 2022.

45 milliards d'euros

d'exonérations de cotisations sociales pour ces mêmes entreprises du CAC 40.



Mardi 28 mars,

L'UD CGT 54 appelle l'ensemble des salariés, des jeunes, des privés d'emploi, des retraités à se mobiliser fortement en faisant grève, en installant des piquets de grève devant les entreprises et les Services Publics et en participant très massivement à la manifestation départementale.

Rassemblement à 14h - Place Carrière près du camion CGT (en fin de manifestation)

Partout en Meurthe & Moselle on se mobilise !



Avec la CGT, c'est 60 ans !

La CGT porte une réforme des retraites porteuse de progrès et de justice sociale. Voici les principales mesures proposées par la CGT :

- Départ à la **retraite à 60 ans pour tous** et à **55 ans** pour les métiers pénibles.
- Revenir au calcul de la pension sur **les 10 meilleures années** dans le privé.
- **Prise en compte des années d'étude** pour le calcul des annuités.
- Un taux de remplacement, c'est à dire **un niveau de pension de 75 %**, avec une pension minimum au niveau du SMIC CGT à **savoir 2 000 €**.

Et on sait comment la payer !

Depuis 1982, la part qui revient au travail a baissé de 8,7 points, ce qui représente 112 milliards d'euros.

Le constat est clair, financer un système de retraite

de qualité, juste et solidaire est un véritable choix de société et une simple question de répartition des richesses !

Augmentons les salaires, pas l'âge de la retraite !

5 % d'augmentation de salaire dans le privé et dans le public **c'est 11 milliards de cotisations supplémentaires**.

Développons l'emploi !

200 000 emplois dans la Fonction Publique c'est **2,7 milliards de cotisations**. **1,7 millions d'emplois** qui pourraient être créés avec le passage au 32h, c'est plus de **13 milliards de cotisations**.

En finir avec les exonérations de cotisations sociales !

Pour 2023, les **exonérations** représentent près de **85 milliards d'euros** dont près 18,4 milliards juste sur les retraites. Compensées en grande partie de l'État; c'est autant d'argent qui manque pour l'école, les hôpitaux etc... et pour créer de l'activité.

Mettre à contribution les revenus du capital !

Si on appliquait le **même taux de cotisation** sur les dividendes que sur les revenus du travail, cela ferait **24 milliards de cotisations supplémentaires**.

Mardi 28 mars,

L'UD CGT 54 appelle l'ensemble des salariés, des jeunes, des privés d'emploi, des retraités à se mobiliser fortement en faisant grève, en installant des piquets de grève devant les entreprises et les Services Publics et en participant très massivement à la manifestation départementale.

**Rassemblement à 14h - Place Carrière près du camion CGT
(en fin de manifestation)**